

PRÉFET DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
des Pays de la Loire

Nantes, le

05 SEP. 2014

Service connaissance des territoires et évaluation
Division évaluation environnementale

Monsieur le directeur,

Vous m'avez transmis pour instruction, le 4 août 2014, un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact (CERFA n°14734*02) pour un défrichement de 0,7 hectare sur l'extrémité nord d'un boisement, ainsi que le long de voiries existantes. L'objectif est de permettre le transfert des matériaux bruts provenant de la sablière au lieu-dit « les Miniers » sur la commune de Bazouges-sur-le-Loir vers la station de traitement de la Suzerole à Seiches-sur-le-Loir. L'arrêté d'autorisation d'exploiter la carrière a été signé le 2 juin 2014.

Ce défrichement est donc inhérent au projet de sablière de la commune de Bazouges-sur-le-Loir, lui-même soumis à étude d'impact au titre de la rubrique 1 du tableau annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement (Installations classées pour la protection de l'environnement).

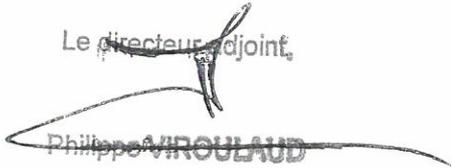
Ainsi, constitutifs d'un programme de travaux, ces deux projets entrent dans le champ d'application de l'article L122-1 II du code de l'environnement qui dispose que lorsque des projets concourent à la réalisation d'un même programme de travaux et qu'ils sont réalisés de manière simultanée, l'étude d'impact doit porter sur l'ensemble du programme.

Dans la mesure où une étude d'impact a déjà été réalisée et comprend des éléments d'analyse des impacts du projet de création de voiries de desserte sur les communes des Rairies et de Durtal, il vous revient de joindre ladite étude d'impact au dossier de défrichement.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Société des carrières de Seiches-sur-le-Loir
A l'attention de monsieur le directeur
Patrick AUBIN
ZI La Suzerolle
49 170 Seiches-sur-le-Loir

Le directeur adjoint,


Philippe VIROLAUD